

Conditionner ses oeufs : créer son centre d'emballage agréé, quels investissements, quelles dérogations

Objectifs

Vous souhaitez ou vous avez besoin de vendre à un intermédiaire commercial.

Contenu

Présentation des projets respectifs

La réglementation en vigueur en matière de conditionnement d'oeufs

Exemples de dossier d'agrément existant

Les besoins en investissements, selon les cas

Constituer son propre dossier d'agrément

Constituer son Plan de Maitrise Sanitaire

Infos complémentaires



• AGRIBIOVAR •
Les Agriculteurs BIO du Var

Durée de la formation 1 jour(s)

Tarifs

Adhérent 80E/J€

Non adhérent 90E/J€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Joseph RANDRIAMANANANDRO

agribiovar.randria@bio-provence.org

Agribio 83

Maison du Paysan - ZAC de la Gueiranne

83 340

CANNET DES MAURES

Tel. 04 94 73 24 83

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

18 mai 2017

09:00 - 17:00 (7hrs)

83340 Le CANNET DES MAURES

Jean Jacques GARBAY (Eleveur en midi Pyrénées)